REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2480

Approbation de l'accès gratuit à trois visites commentées au Musée d'Art Contemporain en faveur des détenteurs de la nouvelle carte Sénior

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE: 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

2016/2480 - APPROBATION DE L'ACCES GRATUIT A TROIS VISITES COMMENTEES AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN EN FAVEUR DES DETENTEURS DE LA NOUVELLE CARTE SENIOR (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée d'Art Contemporain propose, à titre exceptionnel et pour favoriser la sensibilisation à l'art contemporain du public senior, des visites commentées d'une heure et demi les 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre 2016 à 14h30, en accès gratuit. Le visiteur senior doit, néanmoins, s'acquitter du droit d'entrée au musée conformément à la délibération n° 2015/1274, approuvée au Conseil municipal du 9 juillet 2015.

Cette offre exceptionnelle vient en appui au lancement de la carte Sénior par la délégation « Liens Intergénérationnels – Personnes âgées » et ne concerne que les détenteurs de cette carte.

Vu la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015 ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

- 1) La gratuité d'accès aux détenteurs de la carte Sénior pour les visites commentées au Musée d'Art Contemporain, des 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre 2016 à 14h30, est approuvée.
- 2) Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2016, nature 6238.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN